Effective March 1, 2024

TERMS AND CONDITIONS OF SALE

1. **TERMS AND CONDITIONS OF SALE.** All sales of goods and services by Para Systems, Inc. dba/Minuteman Power Technologies, ("Minuteman") are governed by and expressly limited to only: (a) Minuteman's quotation, if any, order acknowledgment, if any, or separate written agreement signed by an authorized representative of Minuteman, if any; and (b) these Terms and Conditions of Sale (these "Terms"), whether or not referenced or incorporated in Minuteman's quotation, order acknowledgment, or signed agreement. In the event of any conflict among these Terms and Minuteman's quotation, order acknowledgment, and/or signed agreement, the quotation, order acknowledgment, or signed agreement shall control, and such documents shall constitute an offer by Minuteman to sell to Buyer on the Terms. Neither these Terms nor any writing issued by Minuteman shall be deemed to be an acceptance of Buyer's order or any offer by Buyer. The sale by Minuteman of goods and services to Buyer is expressly conditioned upon Buyer's assent and agreement to these Terms. A contract shall be formed containing these Terms, and Buyer will be deemed to have accepted Minuteman's offer and agreed to these Terms, when any of the following occurs: Buyer shall have provided to Minuteman, orally or in writing, an order or other statement of intention to purchase goods and/or services; Buyer gives any direction to Seller to proceed with engineering, procurement, manufacture, or shipment; Buyer and Minuteman enter into a written agreement concerning such sale; or Buyer has received delivery of all or part thereof or made payment for all or part thereof. Minuteman has the right to modify these Terms at any time and such modifications shall be binding on Buyer. No other amendments to these Terms or any contract shall be valid unless in writing and signed by an authorized representative of Minuteman, and no additional, different, inconsistent, or conflicting terms or conditions, whether or not in Buyer's acceptance or purchase order, including any terms and conditions of Buyer, shall be binding on Minuteman unless expressly accepted in writing by Minuteman. Minuteman hereby expressly objects to and rejects any amended, altered, contrary, different, or additional terms or conditions in Buyer's request for quotation, purchase order, acceptance, assent, or any other document of Buyer, and none of such terms shall be binding on Minuteman or shall be or become a part of the contract governing the sale of goods and services to Buyer. Only these Terms and those specified by Minuteman in Minuteman's quotation, order acknowledgment, and/or separate written agreement shall be binding on Minuteman unless otherwise agreed to in writing by Minuteman. No implied terms or conditions nor course of performance shall be substituted for any of Minuteman's Terms to resolve any conflict. In the event of any conflict between these Terms and any terms or conditions stated orally, or in any of Buyer's documents, these Terms shall control.
2. **INFORMATION IN MATERIALS.** Any contrary, different, or additional prices, payment terms, and delivery dates than those quoted by Minuteman are not binding on Minuteman unless Minuteman agrees in writing. Prices, specifications, and other terms appearing in Minuteman's catalogs, brochures, advertisements, and otherwise, are subject to change by Minuteman at any time without notice, and all weights and dimensions shown therein are not guaranteed. In the event of a change to the design or specifications of Minuteman's goods, Minuteman shall have no obligation to modify any item previously purchased or delivered, or to continue to supply obsolete items. All typographical errors in any of Minuteman's publications or quotations are subject to correction by Minuteman. Minuteman has no obligation to review Buyer's request for quotation or purchase order and has no obligation for any errors contained therein. Any sample provided by Minuteman is for illustrative purposes only, is not part of the basis of the bargain, and is not to be construed as a warranty that any goods will conform to such sample.
3. **PRICES; TAXES AND OTHER CHARGES.** Minuteman reserves the right at any time to change prices for all goods and services. The prices stated by Minuteman in any quotation or acknowledgment are for the quantity and types of goods and services specified therein and are subject to revision in Minuteman's discretion or as a result of any changes requested by Buyer. Blanket orders or orders otherwise containing future release and shipment times designated by Buyer, if agreed to by Minuteman, shall be charged to Buyer at the pricing for the goods in effect at the time of each future release and/or shipment. Unless otherwise specified by Minuteman in writing, prices do not include taxes, assessments, fees, costs, tariffs, duties, insurance, and other charges associated with the sale, shipment, import, export, delivery, set-up, installation, or performance of the goods and services, all of which are the responsibility of Buyer. Unless otherwise specified by Minuteman in writing, Buyer shall be responsible for and shall directly pay all federal, state, local, and other taxes, and all assessments, duties, imposts, tariffs, customs, and other similar fees and levies, insurance, costs, and other charges, applicable to the sale, use, delivery or transportation of the goods and services sold by Minuteman. Buyer shall indemnify and hold harmless Minuteman from and against any and all liability relating to such items. In the event Minuteman agrees in writing to pay for any such items on behalf of Buyer, all such items shall be charged to Buyer and added to Minuteman's invoice.
4. **PAYMENT TERMS.** Minuteman will issue invoices on the date of shipment, when ready to ship, or otherwise in accordance with an agreed-upon progress payment schedule, all in Minuteman's discretion. Invoiced amounts are due NET30 days from invoice date and are payable in U.S. dollars. Buyer may make payments by wire, check, ACH, or credit card, provided that credit card payments are subject to a fee of 3% of the invoice amount. Minuteman shall have the right to credit toward the payment of any monies due to Buyer any amounts owed by Buyer to Minuteman. Buyer shall not withhold or recoup from, offset, or debit any payments for any amounts owed by Minuteman to Buyer. Remittances marked to indicate payment in full will be deposited with full reservation of all rights of Minuteman despite such markings, and such deposit will not indicate Minuteman's acceptance of the remittance as payment in full unless it actually constitutes payment of all sums owed. If Buyer fails to make any payment in full or in part when due, in addition to all other remedies, Minuteman shall have the right to immediately suspend performance and cancel the unfinished portion of any outstanding orders, declare all unpaid amounts for the goods and services immediately due and payable, and withhold further deliveries. If Minuteman elects to proceed with an order after the suspension of performance, Minuteman shall have an extension of time for performance as necessitated by the suspension. All amounts not paid when due, and all costs and expenses incurred by Minuteman in connection with the collection of any invoices or enforcing any of Minuteman's rights, shall be immediately paid by Buyer with interest at 1½ percent per month, provided that payment of such interest does not relieve

Buyer of its obligation to pay any amounts in full when due or to perform any other obligations of Buyer. Until all invoices and other charges (including, but not limited to, prepaid amounts, interest, late fees, costs of collection, and other costs and expenses incurred by Minuteman) have been paid in full by Buyer and all of Buyer's obligations have been fully performed, Buyer hereby grants to Minuteman a security interest, including a purchase money security interest and/or chattel mortgage in all goods sold to Buyer and all proceeds thereof to secure all of Buyer's obligations, and Buyer hereby grants Minuteman a power of attorney to execute and file on behalf of Buyer all documents required to perfect the security interest herein granted.

5. **SHIPMENT AND DELIVERY; RISK OF LOSS.** All shipments shall be Ex Works (Incoterms 2020) Minuteman's facility, provided, however, that Buyer and Minuteman may elect that Minuteman shall select and make arrangements with the carrier on behalf of Buyer, at Buyer's expense. All shipments outside of the continental USA will require Minuteman's prior approval, granted in its sole discretion, and may result in additional charges to Buyer. Whether or not Minuteman arranges shipment, all freight shall be paid by Buyer either directly, collect, prepaid by Buyer or Buyer's third party, and/or added to the invoice from Minuteman, as determined by Minuteman. Whether Minuteman or Buyer selects the carrier and arranges the shipment, and whether Buyer pays freight directly, collect, prepaid, and/or added to invoice, title to the goods, and all risk of loss, damage, or theft to the goods and delay in transit, shall pass to and be borne by Buyer when the goods are ready for shipment from Minuteman's facility. Buyer shall file and pursue any claims directly with the carrier related to loss, damage, theft, or delay in transit, and Buyer shall not assert any such claims against Minuteman or deduct from amounts owing to Minuteman. Buyer shall immediately notify Minuteman and the carrier upon receipt of the goods of any claims for shortage, damage, or failure of performance alleged to be Minuteman's responsibility because it occurred or existed prior to pick-up by the carrier, and Buyer must enter full details thereof on the carrier's delivery receipt, which must be signed by carrier's agent. Minuteman and/or the carrier must have investigated such claim before Buyer moves the goods from the unloading point, and Buyer shall cooperate with Minuteman and the carrier with respect to any such investigation. Minuteman shall have no responsibility or liability for, and Buyer shall be deemed to have waived, any such damages or claims if Buyer fails to so notify Minuteman or if Buyer moves the goods before Minuteman and/or the carrier has investigated them. No damaged goods may be returned, repaired, or discarded without Minuteman's written permission, and Buyer shall not deduct any amounts from amounts owing to Minuteman. Minuteman's standard methods of boxing and packing for standard domestic shipment of goods are included in Minuteman's price unless otherwise specified, and all special domestic or export boxing, packing and other special charges shall be paid by Buyer. Minuteman may, in its sole discretion, without liability or penalty, make partial shipments of goods to Buyer, and Buyer shall pay for the goods shipped, whether the shipment is in whole or partial fulfilment of an order. Minuteman may deliver the goods in one or more installments, and all such installments shall be separately invoiced and paid for when due without regard to subsequent deliveries, and any delay in delivery of any installment shall not relieve Buyer of its obligations to accept remaining deliveries. Shipping dates are approximate and are based on prompt receipt by Minuteman of all necessary information, licenses, and clearances for shipping. Delivery may be delayed for Buyer's failure to furnish complete information or failure to perform Buyer's other obligations. Delay in delivery for any reason does not entitle Buyer to cancel any order, fail to make any payment, refuse remaining deliveries, or to claim damages directly or indirectly attributable to such delay. Minuteman shall not be liable or responsible to Buyer or any third party for any losses, direct or indirect costs, demurrage charges or damages arising from any failure of performance, including without limitation, any delays in shipment, and in no event shall Minuteman be liable to Buyer or any third party directly or indirectly for any delays or failure of performance arising from a labor strike, labor difficulty, shortage of supplies, unavailability of transportation or transportation delays, riot, casualty, omission or act by Buyer, fires, floods, inability to secure fuel, materials, supplies, equipment or power, governmental import or export restrictions, epidemic, pandemic, acts of God or public enemy, or other force majeure act, or any other cause, direct or indirect. Minuteman reserves the right to ship in advance and invoice Buyer. In the event that goods are held on the instructions of Buyer, or if shipment cannot be affected for reasons beyond Minuteman's control, Minuteman may store the goods at Minuteman's discretion at Buyer's expense and risk at prevailing storage rates, and subject to other charges for handling, insurance, and transportation. Minuteman may approve up to one extension of Buyer's delivery date, provided that such extension shall be requested no later than one week prior to the original delivery date and shall be extended for a period of no longer than 30 days following the original delivery date. In the event Minuteman approves an extension for longer than 30 days, Buyer shall be responsible and shall pay immediately to Minuteman for all storage fees and expenses (which will be charged on a daily basis for any delivery date deferred longer than 30 days), and all other costs and expenses incurred by Minuteman.

6. **CANCELLATION/CHANGES/REVIEW AND INSPECTION.** All orders of Buyer are subject to acceptance by Minuteman. Minuteman may, in its sole discretion, accept or reject any order. Minuteman may evidence its acceptance of an order in writing, by order acknowledgment, by shipping, by issuing an invoice, or as otherwise specified by Minuteman. No order is binding on Minuteman unless accepted by Minuteman. Minuteman may, in its sole discretion, without liability or penalty, cancel any order accepted by Minuteman, in whole or in part, if Minuteman determines that Buyer has not made payments when due, or in the event that Buyer has breached any other Terms. If Buyer changes any order (other than an approved deferral of delivery of less than 30 days), and such change is accepted by Minuteman, such change shall be governed by the terms and conditions specified by Minuteman. Whether or not a change is accepted by Minuteman, Buyer shall be responsible for any change in price, and all other costs and expenses relating to the change of an order, including, but not limited to, costs incurred by Minuteman for the completion of the original order, and all costs and expenses incurred prior to cancellation and attributable to cancellation, including compensation for disruption in scheduling and planned production, and if any such change delays Minuteman's performance, then Minuteman shall be entitled to an extension in time of delivery. Minuteman may modify its quotation and any contract for additional terms, pricing adjustments, and extension of delivery schedules. If Minuteman agrees to make changes to the goods and services, Minuteman reserves the right to change the associated pricing and delivery schedules, and to alter any invoices previously provided to Buyer. Minuteman's Terms, including pricing and delivery schedules do not provide for Buyer's review of Minuteman's drawings or designs, or Buyer inspection during the manufacturing process or prior to delivery. If Minuteman agrees to Buyer's review or inspection, such review or inspection shall be at Buyer's sole expense, at Minuteman's convenience, and under Minuteman's supervision. Minuteman shall have no liability or responsibility for any goods or services which are produced from Buyer's designs, drawings, specifications, or changes.

7. **EQUIPMENT RATINGS AND DESIGN.** Equipment shall be rated in accordance with the applicable standards of IEEE, ANSI, NEMA, IEC, FCC, DoE and UL, and assumes "usual and normal" service condition installations in accordance with industry standards. Installations where intended service conditions exceed "usual and normal", including, but not limited to, nuclear and seismic installations, are not contemplated unless agreed to in writing by Minuteman. Buyer is responsible at Buyer's expense to provide Minuteman prior to any order with all information relevant to the selection and design of the goods and equipment. Minuteman has no responsibility or liability if Buyer provides incomplete or inaccurate information and is not responsible for any requirements necessary for proper installation and operation, including but not limited to, specific codes, and sizing of equipment and materials involved in the installation. Engineering considerations, where match and line with other existing equipment is required by Minuteman, may include but not be limited to, site visits, and review of existing drawings and other details, all of which shall be at Buyer's expense. Minuteman reserves the right to amend pricing after review of the complete information.
8. **PROPRIETARY INFORMATION/INDEMNIFICATION.** If Minuteman's software is a component of the goods purchased by Buyer, Buyer shall have a non-exclusive, limited license to use Minuteman's software solely in connection with the use of the goods purchased for their intended use, and for no other use. All information pertaining to Minuteman, its software, and its goods and services is the proprietary information of Minuteman and shall be owned by Minuteman. Buyer may not use, disclose, decompile, reverse engineer, modify, or create derivative works of Minuteman's software or any other proprietary information of Minuteman. Except as provided herein, no license or other right is granted to Buyer with respect to any proprietary information or trade secrets of Minuteman, including with respect to the goods and services purchased hereunder, and Buyer may not use such goods and services for any purpose other than for their respective intended uses set forth in any Minuteman materials with respect thereto, nor disclose for any reason any of such proprietary information. Buyer shall indemnify and hold harmless Minuteman from all loss, expense, cost, damage, liability, claim, or demand resulting from a breach by Buyer of any of its obligations to Minuteman, from the installation, operation, use, sale, or transfer by Buyer or any other person of the goods or services purchased by Buyer, including personal injury or death to any person or any property damage, or any claim that Buyer's design, drawings, or specifications constitute an infringement on the rights of any third party. All provisions of this Section 8 shall survive indefinitely any termination or completion of any contract between Minuteman and Buyer.
9. **WARRANTY/LIMITATION OF LIABILITY.** Minuteman's standard warranty for the goods and services sold hereunder shall apply, provided that all items have been installed and used as recommended, and have not been subjected to misuse, alteration, accident, abuse, or unauthorized repair. Minuteman's standard warranties, as may be amended from time to time, are set forth on Minuteman's website. SUCH WARRANTY SHALL BE EXCLUSIVE, AND SHALL BE IN LIEU OF ANY AND ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, ARISING BY LAW OR CUSTOM, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ALL OF WHICH ARE HEREBY EXPRESSLY DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL ANY LIABILITY OF MINUTEMAN HEREUNDER EXCEED THE AMOUNT PAID BY BUYER FOR THE GOODS AND SERVICES AND IN NO EVENT SHALL MINUTEMAN BE LIABLE FOR ANY INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL, OR OTHER DAMAGES OF ANY KIND WHATSOEVER (INCLUDING ATTORNEYS' FEES) ARISING OUT OF THE SALE, INSTALLATION, OPERATION, AND/OR USE OF GOODS AND SERVICES OR OTHERWISE, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LOSSES OR DAMAGES ARISING OUT OF CLAIMS FOR LOSS OF BUSINESS, GOODWILL, PROFITS, OR THIRD-PARTY ACTIONS, TORT CLAIMS, OR CLAIMS UNDER STATUTE, AND BUYER HEREBY WAIVES FOR ITSELF, ITS SUCCESSORS AND ASSIGNS, AND ALL OTHER PERSONS CLAIMING BY OR THROUGH BUYER ANY SUCH CLAIMS AGAINST MINUTEMAN. Buyer acknowledges and agrees that Buyer has independently determined the suitability of the goods and services for Buyer, and Buyer assumes all risks and liabilities resulting from the use of the goods and services, and shall use such in accordance with all laws, rules, and regulations, and Minuteman's materials relating thereto. None of Minuteman's agents, employees, or representatives have any authority to bind Minuteman to any affirmation, representation, or warranty other than those stated herein.
10. **DEFAULT.** If Buyer defaults in performing any of its obligations to Minuteman, Minuteman may, at its option and without incurring liability, elect to cancel all orders from and/or contracts with Buyer, and pursue all legal and equitable remedies. Minuteman may also deem Buyer to be in default if Buyer is insolvent, fails to pay any obligations to Minuteman, ceases doing business, or is the subject of any proceeding of bankruptcy or reorganization.
11. **APPLICABLE LAW.** All sales of goods and services by Minuteman, and any contract formed between Minuteman and Buyer, shall be governed by the laws of the State of Texas. Any claims or actions arising from or related to any sales of goods and services or any contract between Minuteman and Buyer shall be litigated in any federal or state court located in Denton County, Texas.
12. **MISCELLANEOUS.** Minuteman and Buyer shall at all times be deemed to be independent contractors with respect to each other, and no joint venture, partnership, agency, or any other relationship between Minuteman and Buyer shall be construed or created for any purpose. No failure of Minuteman to enforce, and no waiver by Minuteman of any provision or breach hereof shall constitute a waiver of any other provision, breach, or remedy, nor shall constitute an amendment of the contract between Buyer and Minuteman. No right or interest in any contract between Minuteman and Buyer shall be assigned by Buyer, and no delegation of any obligation of Buyer shall be permitted. The provisions of any such contract shall otherwise bind and inure to the benefit of the parties hereto and their respective permitted heirs, executors, administrators, successors and assigns. Goods sold to Buyer are not intended to be re-sold or distributed to those foreign counties listed by U.S. government agencies as restricted.

Pour obtenir les renseignements les plus à jour, veuillez consulter la traduction originale en anglais. Si vous avez des questions surl'exactitudedesspécifications traduites, des informations de garantie, des caractéristiques du produit, etc., veuillez contacter notre équipe de service à la clientèle.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur à compter du 1er mars 2024

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. Français Toutes les ventes de biens et de services par Para Systems, Inc. dba/Minuteman Power Technologies, (« Minuteman ») sont régies et expressément limitées uniquement à : (a) le devis de Minuteman, le cas échéant, l'accusé de réception de commande, le cas échéant, ou l'accord écrit séparé signé par un représentant autorisé de Minuteman, le cas échéant ; et (b) les présentes Conditions Générales de Vente (les « Conditions »), qu'elles soient ou non référencées ou incorporées dans le devis, l'accusé de réception de commande ou l'accord signé de Minuteman. En cas de conflit entre les présentes Conditions et le devis, l'accusé de réception de la commande et/ou l'accord signé de Minuteman, le devis, l'accusé de réception de commande ou l'accord signé prévaudront, et ces documents constitueront une offre de vente de Minuteman à l'Acheteur selon les Conditions. Ni les présentes Conditions ni aucun écrit émis par Minuteman ne seront considérés comme une acceptation de la commande de l'Acheteur ou de toute offre de l'Acheteur. La vente par Minuteman de biens et de services à l'acheteur est expressément conditionnelle au consentement et à l'acceptation par l'acheteur des présentes Conditions. Un contrat sera formé contenant ces Conditions, et l'Acheteur sera réputé avoir accepté l'offre de Minuteman et accepté ces Conditions, lorsque l'un des événements suivants se produit : L'Acheteur aura fourni à Minuteman, oralement ou par écrit, une commande ou une autre déclaration d'intention d'acheter des biens et/ou des services ; L'acheteur donne des instructions au Vendeur pour faire de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la fabrication ou de l'expédition ; L'acheteur et Minuteman concluent une entente écrite concernant cette vente ; ou l'Acheteur a reçu livraison de tout ou partie de celui-ci ou a effectué le paiement de tout ou partie de celui-ci. Minuteman a le droit de modifier ces Conditions en tout temps et ces modifications seront contraignantes pour l'Acheteur. Aucune autre modification des présentes Conditions ou de tout contrat ne sera valide à moins d'être faite par écrit et signée par un représentant autorisé de Minuteman, et aucune condition supplémentaire, différente, incohérente ou conflictuelle, qu'elle figure ou non dans l'acceptation ou le bon de commande de l'Acheteur, y compris les conditions générales de l'Acheteur, ne sera contraignante pour Minuteman à moins d'être expressément acceptée par écrit par Minuteman. Minuteman s'oppose expressément et rejette par les présentes toute condition modifiée, altérée, contraire, différente ou supplémentaire dans la demande de devis, le bon de commande, l'acceptation, le consentement ou tout autre document de l'Acheteur, et aucune de ces conditions ne sera contraignante pour Minuteman ou ne sera ou ne deviendra une partie du contrat régissant la vente de biens et de services à l'Acheteur. Seules les présentes conditions et celles spécifiées par Minuteman dans le devis, l'accusé de réception de commande et/ou l'accord écrit distinct de Minuteman seront contraignants pour Minuteman, sauf accord contraire écrit de Minuteman. Aucune condition implicite ni aucun mode d'exécution ne remplaceront les conditions de Minuteman pour résoudre tout conflit. En cas de conflit entre les présentes conditions et les modalités énoncées oralement ou dans l'un des documents de l'acheteur, les présentes conditions prévaudront.

2. RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES MATÉRIAUX. Tous les prix, conditions de paiement et dates de livraison contraires, différents ou supplémentaires à ceux indiqués par Minuteman ne sont pas contraignants pour Minuteman, sauf accord écrit de Minuteman. Les prix, spécifications et autres termes apparaissant dans les catalogues, brochures, publicités et autres de Minuteman sont susceptibles d'être modifiés par Minuteman en tout temps sans préavis, et tous les poids et dimensions qui y sont indiqués ne sont pas garantis. En cas de modification de la conception ou des spécifications des produits Minuteman, Minuteman n'aura aucune obligation de modifier tout article précédemment acheté ou livré, ni de continuer à fournir des articles obsolètes. Toutes les erreurs typographiques dans les publications ou citations de Minuteman sont susceptibles d'être corrigées par Minuteman. Minuteman n'a aucune obligation d'examiner la demande de devis ou le bon de commande de l'acheteur et n'a aucune responsabilité pour les erreurs qui pourraient y être contenues. Tout échantillon fourni par Minuteman est fourni à titre indicatif seulement, ne fait pas partie de la base de la négociation et ne doit pas être interprété comme une garantie que les marchandises seront conformes à cet échantillon.

3. PRIX ; TAXES ET AUTRES FRAIS. Minuteman se réserve le droit de modifier en tout temps les prix de tous les biens et services. Les prix indiqués par Minuteman dans tout devis ou accusé de réception concernent la quantité et les types de biens et services qui y sont spécifiés et sont susceptibles d'être révisés à la discrétion de Minuteman ou à la suite de toute modification demandée par l'Acheteur. Les commandes globales ou les commandes contenant par ailleurs des délais de livraison et d'expédition futurs désignés par l'acheteur, si elles sont acceptées par Minuteman, seront facturées à l'acheteur au prix des marchandises en vigueur au moment de chaque livraison et/ou expédition future. Sauf indication contraire de Minuteman par écrit, les prix n'incluent pas les taxes, cotisations, frais, coûts, tarifs, droits, assurances et autres frais associés à la vente, l'expédition, l'importation, l'exportation, la livraison, l'installation ou l'exécution des biens et services, qui sont tous à la charge de l'Acheteur. Sauf indication contraire de Minuteman par écrit, l'Acheteur sera responsable et devra payer directement toutes les taxes fédérales, provinciales, locales et autres, ainsi que toutes les cotisations, droits, impôts, tarifs, douanes et autres frais et prélèvements similaires, assurances, coûts et autres charges, applicables à la vente, l'utilisation, la livraison ou le transport des biens et services vendus par Minuteman. L'acheteur doit indemniser et dégager Minuteman de toute responsabilité relative à ces articles. Dans le cas où Minuteman accepte par écrit de payer de tels articles au nom de l'Acheteur, tous ces articles seront facturés à l'Acheteur et ajoutés à la facture de Minuteman.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT. Minuteman émettra des factures à la date d'expédition, lorsqu'elles seront prêtes à être expédiées, ou autrement conformément à un calendrier de paiement progressif convenu, le tout à la discrétion de Minuteman. Les montants facturés sont dus NET30 jours à compter de la date de facturation et sont payables en Dollars américains. L'acheteur peut effectuer des paiements par virement bancaire, chèque, ACH ou carte de crédit, à condition que les paiements par carte de crédit soient assujettis à des frais de 3 % du montant de la facture. Minuteman aura le droit de créditer le paiement de toute somme due à l'Acheteur de tout montant dû par l'Acheteur à Minuteman. L'Acheteur ne doit pas retenir, récupérer, compenser ou débiter aucun paiement pour tout montant dû par Minuteman à l'Acheteur. Les rabais marqués pour indiquer le paiement intégral seront déposés avec la pleine réserve de tous les droits de Minuteman malgré ces marques, et un tel dépôt n'indiquera pas l'acceptation par Minuteman de la remise comme paiement intégral à moins qu'elle ne constitue effectivement le paiement de toutes les sommes dues. Si l'Acheteur ne parvient pas à effectuer un paiement total ou partiel à l'échéance, en plus de tous les autres recours, Minuteman aura le droit de suspendre immédiatement l'exécution et d'annuler la partie inachevée de toute commande en cours, de déclarer tous les montants impayés pour les biens et services immédiatement dus et payables, et de retenir les livraisons ultérieures. Si Minuteman choisit de poursuivre une commande après la suspension de l'exécution, Minuteman bénéficiera d'une prolongation du délai d'exécution nécessaire à la suspension. Tous les montants non payés à l'échéance, ainsi que tous les coûts et dépenses engagés par Minuteman dans le cadre du recouvrement de toute facture ou de l'application de l'un des droits de Minuteman, seront immédiatement payés par l'Acheteur avec des intérêts de 1½ pour cent par mois, à condition que le paiement de ces intérêts ne libère pas

L'Acheteur n'est pas tenu de payer la totalité des sommes dues ou d'exécuter toute autre obligation de l'Acheteur. Jusqu'à ce que toutes les factures et autres frais (y compris, mais sans s'y limiter, les montants payés d'avance, les intérêts, les frais de retard, les frais de recouvrement et les autres coûts et dépenses engagés par Minuteman) aient été entièrement payés par l'Acheteur et que toutes les obligations de l'Acheteur aient été entièrement exécutées, l'Acheteur accorde par la présente à Minuteman une sûreté, y compris une sûreté sur le prix d'achat et/ou une hypothèque mobilière sur tous les biens vendus à l'Acheteur et tous les produits de ceux-ci pour garantir toutes les obligations de l'Acheteur, et l'Acheteur accorde par les présentes à Minuteman une procuration pour exécuter et déposer au nom de l'Acheteur tous les documents requis pour parfaire la sûreté accordée par les présentes.

5. EXPÉDITION ET LIVRAISON ; RISQUE DE PERTE. Toutes les expéditions doivent être effectuées Ex Works (Incoterms 2020) depuis les installations de Minuteman, à condition toutefois que l'Acheteur et Minuteman puissent choisir que Minuteman sélectionne et prenne des dispositions avec le transporteur au nom de l'Acheteur, aux frais de l'Acheteur.

Toutes les expéditions à l'extérieur des États-Unis continentaux nécessiteront l'approbation préalable de Minuteman, accordée à sa seule discrétion, et peuvent entraîner des frais supplémentaires pour l'acheteur. Que Minuteman organise ou non l'expédition, tout le fret doit être payé par l'acheteur soit directement, soit contre remboursement, soit prépayé par l'acheteur ou un tiers de l'acheteur, et/ou ajouté à la facture de Minuteman, tel que déterminé par Minuteman. Si Minuteman ou l'Acheteur sélectionne le transporteur et organise l'expédition, et que l'Acheteur paie le fret directement, encaissé, prépayé et/ou ajouté à la facture, le titre de propriété des marchandises et tous les risques de perte, de dommage ou de vol des marchandises et de retard de transport seront transférés à l'acheteur et seront supportés par lui lorsque les marchandises seront prêtes à être expédiées depuis l'usine de Minuteman. L'acheteur doit déposer et poursuivre toute réclamation directement auprès du transporteur liée à une perte, un dommage, un vol ou un retard de transport, et l'acheteur ne doit pas faire valoir de telles réclamations contre Minuteman ni déduire des montants dus à Minuteman. L'acheteur doit immédiatement informer Minuteman et le transporteur dès réception des marchandises de toute réclamation pour pénurie, dommage ou défaut de performance présumé être de la responsabilité de Minuteman parce qu'il s'est produit ou existait avant le ramassage par le transporteur, et l'acheteur doit inscrire tous les détails sur le reçu de livraison du transporteur, qui doit être signé par l'agent du transporteur. Minuteman et/ou le transporteur doivent avoir enquêté sur une telle réclamation avant que l'Acheteur ne déplace les marchandises du point de déchargement, et l'Acheteur doit coopérer avec Minuteman et le transporteur concernant une telle enquête. Minuteman n'aura aucune responsabilité pour, et l'Acheteur sera réputé avoir renoncé à de tels dommages ou réclamations si l'Acheteur ne notifie pas Minuteman ou si l'Acheteur déplace les marchandises avant que Minuteman et/ou le transporteur ne les aient examinées. Aucune marchandise endommagée ne peut être retournée, réparée ou jetée sans l'autorisation écrite de Minuteman, et l'acheteur ne doit déduire aucun montant des montants dus à Minuteman. Les méthodes standard de mise en boîte et d'emballage de Minuteman pour l'expédition nationale standard de marchandises sont incluses dans le prix de Minuteman, sauf indication contraire, et tous les frais spéciaux de mise en boîte, d'emballage et autres frais spéciaux nationaux ou d'exportation seront payés par l'Acheteur. Minuteman peut, à sa seule discrétion, sans responsabilité ni pénalité, effectuer des expéditions partielles de marchandises à l'Acheteur, et l'Acheteur devra payer les marchandises expédiées, que l'expédition soit en exécution totale ou partielle d'une commande. Minuteman peut livrer les marchandises en une ou plusieurs fois, et toutes ces livraisons seront facturées séparément et payées à l'échéance sans tenir compte des livraisons ultérieures, et tout retard dans la livraison d'une livraison ne libère pas l'Acheteur de ses obligations d'accepter les livraisons restantes. Les dates d'expédition sont approximatives et sont basées sur la réception rapide par Minuteman de toutes les informations, licences et autorisations nécessaires à l'expédition.La livraison peut être retardée si l'acheteur ne fournit pas des renseignements complets ou ne remplit pas ses autres obligations. Un retard de livraison pour quelque raison que ce soit ne donne pas le droit à l'acheteur d'annuler une commande, de ne pas effectuer un paiement, de refuser les livraisons restantes ou de réclamer des dommages-intérêts directement ou indirectement attribuables à ce retard. Minuteman ne sera pas responsable envers l'Acheteur ou tout tiers pour toute perte, coût direct ou indirect, frais de surestaries ou dommages découlant de tout manquement à l'exécution, y compris, sans limitation, tout retard d'expédition, et en aucun cas Minuteman ne sera responsable envers l'Acheteur ou tout tiers directement ou indirectement pour tout retard ou manquement à l'exécution découlant d'une grève du travail, de difficultés de travail, d'une pénurie de fournitures, d'une indisponibilité de transport ou de retards de transport, d'une émeute, d'un accident, d'une omission ou d'un acte de l'Acheteur, d'incendies, d'inondations, d'une incapacité à obtenir du carburant, des matériaux, des fournitures, de l'équipement ou de l'électricité, de restrictions gouvernementales à l'importation ou à l'exportation, d'une épidémie, d'une pandémie, de cas de force majeure ou d'ennemi public, ou de toute autre cause, directe ou indirecte. Minuteman se réserve le droit d'expédier à l'avance et de facturer l'acheteur. Dans le cas où les marchandises sont retenues selon les instructions de l'acheteur, ou si l'expédition ne peut être effectuée pour des raisons indépendantes de la volonté de Minuteman, Minuteman peut stocker les marchandises à la discrétion de Minuteman, aux frais et risques de l'acheteur, aux tarifs d'entreposage en vigueur, et sous réserve d'autres frais de manutention, d'assurance et de transport. Minuteman peut approuver jusqu'à une prolongation de la date de livraison de l'Acheteur, à condition qu'une telle prolongation soit demandée au plus tard une semaine avant la date de livraison initiale et soit prolongée pour une période ne dépassant pas 30 jours après la date de livraison initiale. Dans le cas où Minuteman approuve une prolongation de plus de 30 jours, l'acheteur sera responsable et devra payer immédiatement à Minuteman tous les frais et dépenses d'entreposage (qui seront facturés quotidiennement pour toute date de livraison reportée de plus de 30 jours), ainsi que tous les autres coûts et dépenses engagés par Minuteman.cas de force majeure, de force majeure ou de force majeure, ou de toute autre cause, directe ou indirecte. Minuteman se réserve le droit d'expédier à l'avance et de facturer l'acheteur. Dans le cas où les marchandises sont retenues selon les instructions de l'acheteur, ou si l'expédition ne peut être effectuée pour des raisons indépendantes de la volonté de Minuteman, Minuteman peut stocker les marchandises à la discrétion de Minuteman, aux frais et risques de l'acheteur, aux tarifs d'entreposage en vigueur, et sous réserve d'autres frais de manutention, d'assurance et de transport. Minuteman peut approuver jusqu'à une prolongation de la date de livraison de l'Acheteur, à condition qu'une telle prolongation soit demandée au plus tard une semaine avant la date de livraison initiale et soit prolongée pour une période ne dépassant pas 30 jours après la date de livraison initiale. Dans le cas où Minuteman approuve une prolongation de plus de 30 jours, l'acheteur sera responsable et devra payer immédiatement à Minuteman tous les frais et dépenses d'entreposage (qui seront facturés quotidiennement pour toute date de livraison reportée de plus de 30 jours), ainsi que tous les autres coûts et dépenses engagés par Minuteman.cas de force majeure, de force majeure ou de force majeure, ou de toute autre cause, directe ou indirecte. Minuteman se réserve le droit d'expédier à l'avance et de facturer l'acheteur. Dans le cas où les marchandises sont retenues selon les instructions de l'acheteur, ou si l'expédition ne peut être effectuée pour des raisons indépendantes de la volonté de Minuteman, Minuteman peut stocker les marchandises à la discrétion de Minuteman, aux frais et risques de l'acheteur, aux tarifs d'entreposage en vigueur, et sous réserve d'autres frais de manutention, d'assurance et de transport. Minuteman peut approuver jusqu'à une prolongation de la date de livraison de l'Acheteur, à condition qu'une telle prolongation soit demandée au plus tard une semaine avant la date de livraison initiale et soit prolongée pour une période ne dépassant pas 30 jours après la date de livraison initiale. Dans le cas où Minuteman approuve une prolongation de plus de 30 jours, l'acheteur sera responsable et devra payer immédiatement à Minuteman tous les frais et dépenses d'entreposage (qui seront facturés quotidiennement pour toute date de livraison reportée de plus de 30 jours), ainsi que tous les autres coûts et dépenses engagés par Minuteman.

6. ANNULATION/MODIFICATIONS/EXAMEN ET INSPECTION. Toutes les commandes de l'acheteur sont soumises à l'acceptation de Minuteman. Minuteman peut, à sa seule discrétion, accepter ou rejeter toute commande. Minuteman peut prouver son acceptation d'une commande par écrit, par accusé de réception de commande, par expédition, par l'émission d'une facture ou comme autrement spécifié par Minuteman. Aucune commande n'engage Minuteman à moins d'être acceptée par Minuteman. Minuteman peut, à sa seule discrétion, sans responsabilité ni pénalité, annuler toute commande acceptée par Minuteman, en tout ou en partie, si Minuteman détermine que l'Acheteur n'a pas effectué les paiements à l'échéance, ou dans le cas où l'Acheteur a violé d'autres conditions. Si l'Acheteur modifie une commande (autre qu'un report de livraison approuvé de moins de 30 jours), et qu'une telle modification est acceptée par Minuteman, cette modification sera régie par les modalités et conditions spécifiées par Minuteman. Que Minuteman accepte ou non un changement, l'Acheteur sera responsable de tout changement de prix et de tous les autres coûts et dépenses liés au changement d'une commande, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts encourus par Minuteman pour l'exécution de la commande initiale, et tous les coûts et dépenses encourus avant l'annulation et attribuables à l'annulation, y compris une indemnisation pour perturbation de la planification et de la production prévue, et si un tel changement retarde l'exécution de Minuteman, alors Minuteman aura droit à une prolongation du délai de livraison . Minuteman peut modifier son devis et tout contrat pour des conditions supplémentaires, des ajustements de prix et une prolongation des délais de livraison. Si Minuteman accepte d'apporter des modifications aux biens et services, Minuteman se réserve le droit de modifier les prix et les calendriers de livraison associés, ainsi que de modifier toutes les factures précédemment fournies à l'Acheteur. Les conditions de Minuteman, y compris les prix et les calendriers de livraison, ne prévoient pas l'examen par l'acheteur des dessins ou des conceptions de Minuteman, ni l'inspection par l'acheteur pendant le processus de fabrication ou avant la livraison. Si Minuteman accepte l'examen ou l'inspection de l'Acheteur, cet examen ou cette inspection sera aux frais exclusifs de l'Acheteur, à la convenance de Minuteman et sous la supervision de Minuteman. Minuteman n'aura aucune responsabilité pour les biens ou services produits à partir des conceptions, dessins, spécifications ou modifications de l'acheteur.

7. VALEURS NOMINALES ET CONCEPTION DE L'ÉQUIPEMENT.L'équipement doit être évalué conformément aux normes applicables de l'IEEE, de l'ANSI, de la NEMA, de l'IEC, de la FCC, du DoE et de l'UL, et suppose des installations dans des conditions de service « habituelles et normales » conformément aux normes de l'industrie. Les installations où les conditions de service prévues dépassent les conditions « habituelles et normales », y compris, mais sans s'y limiter, les installations nucléaires et sismiques, ne sont pas envisagées, sauf accord écrit de Minuteman. L'acheteur est responsable, à ses frais, de fournir à Minuteman avant toute commande tous les renseignements pertinents concernant la sélection et la conception des biens et équipements. Minuteman n'a aucune responsabilité si l'acheteur fournit des informations incomplètes ou inexactes et n'est pas responsable des exigences nécessaires à une installation et un fonctionnement corrects, y compris, mais sans s'y limiter, les codes spécifiques et le dimensionnement des équipements et des matériaux impliqués dans l'installation. Les considérations techniques, lorsque la correspondance et l'alignement avec d'autres équipements existants sont requis par Minuteman, peuvent inclure, sans s'y limiter, des visites sur place et un examen des dessins existants et d'autres détails, qui seront tous aux frais de l'acheteur. Minuteman se réserve le droit de modifier les prix après examen des informations complètes.

8. RENSEIGNEMENTS PROPRIÉTAIRES/INDEMNISATION. Si le logiciel de Minuteman est un composant des biens achetés par l'Acheteur, l'Acheteur disposera d'une licence non exclusive et limitée pour utiliser le logiciel de Minuteman uniquement dans le cadre de l'utilisation des biens achetés pour leur usage prévu, et pour aucun autre usage. Toutes les informations concernant Minuteman, ses logiciels et ses biens et services sont la propriété exclusive de Minuteman et seront la propriété de Minuteman. L'acheteur ne peut pas utiliser, divulguer, décompiler, procéder à une ingénierie inverse, modifier ou créer des œuvres dérivées du logiciel de Minuteman ou de toute autre information exclusive de Minuteman. Sauf disposition contraire dans les présentes, aucune licence ni aucun autre droit n'est accordé à l'Acheteur concernant les informations exclusives ou les secrets commerciaux de Minuteman, y compris concernant les biens et services achetés en vertu des présentes, et l'Acheteur ne peut pas utiliser ces biens et services à d'autres fins que celles prévues dans les documents de Minuteman à cet égard, ni divulguer pour quelque raison que ce soit ces informations exclusives. L'acheteur doit indemniser et dégager Minuteman de toute perte, dépense, coût, dommage, responsabilité, réclamation ou demande résultant d'un manquement par l'acheteur à l'une de ses obligations envers Minuteman, de l'installation, de l'exploitation, de l'utilisation, de la vente ou du transfert par l'acheteur ou toute autre personne des biens ou services achetés par l'acheteur, y compris les blessures corporelles ou le décès de toute personne ou tout dommage matériel, ou toute réclamation selon laquelle la conception, les dessins ou les spécifications de l'acheteur constituent une violation des droits d'un tiers. Toutes les dispositions de la présente section 8 survivront indéfiniment à toute résiliation ou achèvement de tout contrat entre Minuteman et l'Acheteur.

9. GARANTIE/LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. La garantie standard de Minuteman pour les biens et services vendus ci-dessous s'appliquera, à condition que tous les éléments aient été installés et utilisés comme recommandé et n'aient pas été soumis à une mauvaise utilisation, une modification, un accident, un abus ou une réparation non autorisée. Les garanties standard de Minuteman, telles que susceptibles d'être modifiées de temps à autre, sont énoncées sur le site Web de Minuteman. CETTE GARANTIE SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT DE LA LOI OU DE LA COUTUME, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TOUTES DONT ILS SONT EXPRESSÉMENT REJETÉS PAR LA PRÉSENTE. En aucun cas, aucune responsabilité de Minuteman ne dépasse le montant payé par l'acheteur pour les biens et services et en aucun cas, Minuteman ne sera pas responsable de tout autre prix (y compris les frais accessoires, spécialisé ou des actions tierces, des réclamations délictuelles ou des réclamations en vertu de la loi, et l'acheteur se renonce par lui-même, ses successeurs et ses attributions, et toutes les autres personnes réclamant par ou par l'acheteur de ces réclamations contre Minuteman. L'acheteur reconnaît et accepte qu'il a déterminé de manière indépendante l'adéquation des biens et des services pour lui, et qu'il assume tous les risques et responsabilités résultant de l'utilisation des biens et services, et doit les utiliser conformément à toutes les lois, règles et règlements, ainsi qu'aux documents de Minuteman s'y rapportant. Aucun des agents, employés ou représentants de Minuteman n'a l'autorité de lier Minuteman à une affirmation, une représentation ou une garantie autre que celles énoncées ici.

10. PAR DÉFAUT. Si l'acheteur ne remplit pas l'une de ses obligations envers Minuteman, Minuteman peut, à sa discrétion et sans encourir de responsabilité, choisir d'annuler toutes les commandes et/ou contrats avec l'acheteur et de poursuivre tous les recours légaux et équitables. Minuteman peut également considérer que l'Acheteur est en défaut si l'Acheteur est insolvable, ne paie pas ses obligations envers Minuteman, cesse ses activités ou fait l'objet d'une procédure de faillite ou de réorganisation.

11. LOI APPLICABLE. Toutes les ventes de biens et de services par Minuteman, ainsi que tout contrat formé entre Minuteman et l'Acheteur, seront régis par les lois de l'État du Texas. Toute réclamation ou action découlant ou liée à toute vente de biens et de services ou à tout contrat entre Minuteman et l'acheteur sera portée devant tout tribunal fédéral ou provincial situé dans le comté de Denton, au Texas.

12. DIVERS. Minuteman et l'acheteur seront en tout temps considérés comme des entrepreneurs indépendants l'un par rapport à l'autre, et aucune coentreprise, partenariat, agence ou toute autre relation entre Minuteman et l'acheteur ne sera interprétée ou créée à quelque fin que ce soit. Aucun manquement de Minuteman à faire respecter les présentes conditions générales, ni aucune renonciation par Minuteman à une quelconque disposition ou violation de celles-ci ne constituera une renonciation à une autre disposition, violation ou recours, ni ne constituera une modification du contrat entre l'Acheteur et Minuteman. Aucun droit ou intérêt dans aucun contrat entre Minuteman et l'Acheteur ne sera cédé par l'Acheteur, et aucune délégation d'obligation de l'Acheteur ne sera autorisée. Les dispositions d'un tel contrat lieront par ailleurs les parties aux présentes et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs et ayants droit autorisés respectifs et profiteront à ces derniers. Les marchandises vendues à l'acheteur ne sont pas destinées à être revendues ou distribuées dans les pays étrangers répertoriés par les agences gouvernementales américaines comme étant restreints.